

PROCES VERBAL
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SEVES-TAUTE
SEANCE du 19 DECEMBRE 2011

<u>Nombre de délégués titulaires</u> : 34	<u>Date convocation</u> :12/12/2011
<u>Titulaires présents</u> : 22	<u>Date d'affichage</u> : 21/12/2011
<u>Titulaires représentés par un délégué suppléant</u> : 4	
<u>Votants</u> : 26	

L'an deux mille onze, le lundi dix-neuf décembre, à 20 heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes « Sèves-Taute », légalement convoqué, s'est assemblé à la salle de réunions de la commune de Feugères en présence de Madame Anne HEBERT – Présidente de la Communauté de Communes.

Étaient présents : Mr **LAIGNEL Jacky**, Mme **HUE Martine** délégués de Auxais – Mme **LELIEVRE Rose-Marie**, Mr **GIRRES Emmanuel** - délégués de Feugères – Mrs **FRERET Pierre**, **LECOCQ Didier** délégués de Gorges - Mr **GUILLARD Daniel**, délégué de Le Plessis Lastelle - Mme **HEBERT Anne**, Mrs **TAPIN Gérard**, **POULLAIN Patrick** en remplacement de Mr LAMAZURE René - Mme **ANGER Evelyne** en remplacement de Mme HOUSSIN Marie-Noëlle délégués de Marchésieux – Mrs **NICOLLE Daniel**, **CORBIN René** délégués de Nay – Mrs **FEDINI Marc**, **DAUBE Gabriel** , **LEGRANDOIS Bernard**, Mmes **SUCCOJA Michèle**, **DESHEULLES Françoise** **LEBRUN Monique** en remplacement de Mme LAMY Marie-Hélène délégués de Périers – Mr **LAMBARD Jean-Claude**, délégué de Raids – Mr **HEROUT Robert** délégué de St Germain sur Sèves, Mrs **HOUSSIN Michel**, **DELAUNEY Jean-Pierre**, **HAMEL Bruno** en remplacement de Mme LEVAVASSEUR Joëlle délégués de Saint-Martin d'Aubigny – Mrs **DUVAL Daniel**, **ALMIN Loïck**, délégués de St Sébastien de Raids.

Absents : Mrs LESIGNE Jacky – MOULIN Michel – LAMAZURE René (excusé) – COUILLARD Francis (excusé) - LENORMAND Hervé (excusé) – BARRÉ Alain (excusé) – FAUVEL Roger (excusé) - Mmes HOUSSIN Marie-Noëlle – MARION Chantal-Annick (excusée) – LAMY Marie-Hélène (excusée) – LEVAVASSEUR Joëlle (excusée) – COHEN Françoise (excusée)

Assistait à la réunion :

Mme LECLERE Annie – responsable administrative
Mr LECOCQ Didier est désigné secrétaire de séance

Mme la Présidente ouvre la séance et accueille le lieutenant *Stéphane AMOURIQ* – commandant la communauté de brigades de Lessay et l'Adjudant *DUCHER* commandant la brigade de Périers

Le lieutenant AMOURIQ se réjouit des résultats pour l'année 2011 sur le canton de Périers et félicite l'adjudant DUCHER pour son travail : bon état d'esprit, bonne entente au sein de l'équipe qui est maintenant composée de 2 gendarmes adjudants – 5 gendarmes sous-officiers – 1 gendarme en alternance suite au regroupement avec 6 communes du canton de St Sauveur Lendelin qui ont rejoint le canton de Périers.

L'adjudant DUCHER rappelle l'intégration des 8 gendarmes en poste dans la nouvelle gendarmerie dont les espaces sont agréables et fonctionnels ; il en est de même pour les logements individuels et en remercie la municipalité de Périers et la Communauté de Communes « Sèves-Taute ».

Il se réjouit des résultats sur le canton de Périers dont la délinquance a diminué de 40% par rapport à l'année précédente ; en revanche le nombre d'accidents a augmenté ce qui est général sur les trois cantons

Le lieutenant AMOURIQ évoque avec amertume que le français a de plus en plus un comportement à risques : accroissement de la vitesse, alcoolémie et prise de stupéfiants, refus de priorité.

Pour la communauté de brigades, le lieutenant AMOURIQ conclut que Périers est un canton qui se porte bien ;

Après avoir remercié le lieutenant et l'adjudant Mme la Présidente propose à l'assemblée de porter un point supplémentaire à l'ordre du jour : création d'un poste CAE pour le service animation
Aucune objection n'est formulée, à l'unanimité des présents la création d'un CAE peut être porté à l'ordre du jour

Mme la Présidente s'adresse à l'assemblée et demande s'il y a des observations à formuler sur le procès verbal du 22/11/2011.

Patrick POUILLAIN questionne Gabriel DAUBE quant au plan de financement présenté pour la construction de la salle de spectacle.

Réponse lui est faite que le projet financier n'est pas défini ; voir éventuellement un partenariat public-privé

aucune observation n'est formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

VALIDATION AVANT PROJET REHABILITATION QUAI DE TRANSFERT +CONVENTION AVEC COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LESSAY

Mr Didier LECOCC Vice-Président de la commission environnement et développement durable commente à l'assemblée le plan d'aménagement du quai de transfert.

Il propose également un aménagement de l'accès au site avec un revêtement béton bitumeux plutôt que bi-couche compte-tenu de la rotation importante des camions avec la création de 3 ralentisseurs

Il présente le plan de financement prévisionnel ci-dessous et informe que l'appel d'offre sera lancé début janvier 2012 et les travaux de réhabilitation devraient commencer début mars

dépenses	HT	TTC	recettes
Maîtrise d'oeuvre	5 875.00	7 027.00	FC TVA 36 987.00
Coordination SPS	790.00	945.00	Participation Cté de communes du canton de Lessay 60% sur le HT : 119 934.00
Frais de géomètre	1 925.00	2 141.00	Participation Sèves-Taute 81 987.00
Travaux : terrassment eaux usées, eaux pluviales, voirie (y compris accès), maçonnerie, plantations - clôtures	187 300.00	224 011.00	
Divers, reprographies et imprévus	4 000.00	4 784.00	
total	199 890.00	238 908.00	Total 238 908.00

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l'unanimité

☞ **valide** l'avant projet et le plan de financement décrit ci-dessus

☞ **autorise** Mme la Présidente à lancer l'appel d'offre

☞ **prend** connaissance du projet de convention avec la communauté de communes du canton de Lessay libellée comme suit :

article 1er : Objet de la convention

La Communauté de Communes Sèves-Taute procède conjointement avec la Communauté de Communes du Canton de Lessay à la mise aux normes du quai de transfert de dépôt de déchets ménagers, sur la commune de Périers lieu-dit « la Lande » parcelles cadastrées section ZP n° 64 et ZP 133 propriété de la communauté de communes « Sèves – Taute » suite acte notarié en date du 18/02/2011

Article 2 : Engagement financier des deux parties

La Communauté de Communes du Canton de Lessay s'engage pour les travaux d'investissement à verser une participation financière pour l'aménagement du quai de transfert selon le plan de financement prévisionnel.

Cette participation est fixée à 60% du montant des travaux HT d'aménagement nécessaires à la réalisation du quai de transfert .

Le montant prévisionnel des travaux est évalué à : 199 890€ HT

En conséquence, le montant de la participation au quai de transfert demandé à la Communauté de Communes du Canton de Lessay serait de 119 934€ sur la base du montant estimatif des travaux. La somme définitive sera arrêtée sur le coût réel des travaux.

Article 3 : Modalités de règlement

La Communauté de Communes du Canton de Lessay versera le montant de sa participation à la fin des travaux sur présentation par la communauté de communes « Sèves-Taute » d'un état de mandatement des factures acquittées visé par les services de la trésorerie

Cette participation sera définitive et acquise pour la communauté de communes « Sèves-Taute ».

En cas de retrait anticipé de la Communauté de Communes du canton de Lessay il ne sera reversé aucune quote-part ;

Article 4 : Accès au site

Les deux E.P.C.I. s'engagent :

- à ce que les véhicules qui accèdent au quai de transfert empruntent uniquement la route départementale RD 68.

- à maintenir le chemin rural n° 16 dit de « la Lande » en parfait état de circulation.

- à effectuer si nécessaire tous les travaux de nivellement des matériaux pour l'empierrement.

Pour les dits travaux :

-les fournitures seront à la charge de la Communauté de Communes « Sèves-Taute

-la mise en œuvre sera effectuée par la Communauté de Communes du canton de Lessay

Article 5 : Entretien du site

Les deux E.P.C.I. s'engagent à veiller à la propreté du site et à éviter le volage en imposant des bennes bâchées aux divers prestataires ainsi que le dépôt de déchets ménagers sur le sol.

Les dépenses TTC d'entretien du site, justifiées par facturation, seront supportés à raison de :

-60% par la Communauté de Communes de Lessay

-40% pour la Communauté de Communes « Sèves – Taute »

Article 6 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle pourra être dénoncée dans le cas où un des deux EPCI n'aurait plus la compétence déchets ménagers ou sur décision de fermeture du site par les services préfectoraux

Article 7 : Dénonciation de la convention

Les deux E.P.C.I. pourront dénoncer la présente convention six mois avant la date déterminée de non-utilisation du site.

VALIDATION PLAN DE FINANCEMENT ETUDE DE FAISABILITE PROJET VELODROME

Mme la Présidente :

- informe l'assemblée que l'offre la mieux disante a été établie par le bureau d'études Soëte associé à Ethéria Environnement (pour la programmation et le suivi architectural et économique du projet) et KPMG (pour la dimension financière du projet).

-présente le plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Etude de faisabilité HT	19.877 €	Leader (55 % x 19.877 €)	10.932 €
		Conseil Général (contrat de territoire – 50 % du reste à charge)	4.472 €
		Communauté de Communes	8.370 €
TOTAL TTC	23.774 €	TOTAL TTC	23.774 €

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l'unanimité

☞ **valide** le plan de financement prévisionnel décrit ci-dessus

☞ **autorise** Mme la Présidente à procéder aux demandes de subventions

CREATION POSTES EMPLOIS SAISONNIERS POUR LE CENTRE VACANCES LOIRIS 2012

Mme la Présidente rappelle qu'il y a lieu de créer des emplois saisonniers pour l'année 2012 pour toutes les activités du Centre Vacances Loisirs : entraide scolaire, centre de loisirs (petites, grandes vacances et mercredis créatifs), secteur ados (petites, grandes vacances et samedis) ; les recrutements se font en fonction des inscriptions

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l'unanimité

☞ **accepte de recruter** pour l'année 2012 pour le Centre Vacances Loisirs : entraide scolaire, centre de loisirs (petites, grandes vacances et mercredis créatifs), secteur ados (petites, grandes vacances et samedis) l'équivalent de :

1 adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe à temps plein pour les mois de Juillet et Août	Filière animation échelle 4 – 5 ^{ème} échelon
1 adjoint territorial d'animation de 1 ^{ère} classe à temps plein (pour éventuellement remplacement absence directeur)	Filière animation - échelle 4-3 ^{ème} échelon
7 adjoints territoriaux d'animation de 2 ^{ème} classe à temps plein	Filière animation – échelle 3-1 ^{er} échelon

- **autoriser** Mme la Présidente à signer les divers contrats correspondants à ces postes

CREATION POSTES

Mme la Présidente informe l'assemblée des propositions de création de poste à savoir :

pour le service animation : 1 adjoint animation : le poste actuel -35heures semaine expire au 7 février 2012 –le poste a été pourvu depuis 2009 par 1 CAE puis CDD fonctions du poste :

- Encadrement des enfants sur l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires
- Chargée de l'encadrement des enfants en situation de handicap
- Remplacement de la directrice sur l'accueil de loisirs pour congé (1 mois l'été)
- Encadrement des animations familles sur le samedi
- Soutien administratif du service enfance jeunesse, de la vie associative et de l'accueil de loisirs.

pour le service tourisme-patrimoine-culture – chemins de randonnées : 1 adjoint du patrimoine - filière culturelle

Suite à la réunion avec Mrs MARESCQ et LAUNAY de la communauté de communes du canton de Lessay pour un partenariat sur un poste partagé tourisme pour l'information et le développement touristique, il en ressort que chaque collectivité conserve son agent mais il est envisagé un partenariat pour une large communication touristique sur les deux territoires. Pour ce poste il sera privilégié l'embauche d'un agent répondant aux critères d'un CAE.

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l'unanimité

☞ **décide** la création des postes suivants :

- 1 **adjoint territorial d'animation** 2^{ème} classe – échelle 3 - filière animation - 35 heures à compter du 1^{er} janvier 2012 avec embauche au 1^{er} mars 2012

- **1 poste CAE** – service animation – 24 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} janvier 2012 - rémunération taux horaire du SMIC en vigueur- il pourra être versé des heures complémentaires ou supplémentaires en fonction des besoins du poste

- **1 adjoint territorial du patrimoine** 2^{ème} classe – échelle 3 - filière culturelle – 35 heures – à compter du 1^{er} janvier 2012 avec embauche au 1^{er} mars 2012.

- **1 poste CAE** - service patrimoine- 35 heures à compter du 1^{er} janvier 2012 - rémunération taux horaire du SMIC en vigueur- il pourra être versé des heures complémentaires ou supplémentaires en fonction des besoins du poste

- **autorise** Mme la Présidente à signer les divers contrats, conventions et avenants correspondants à ces postes

VALIDATION RAPPORT ANNUEL 2010 DU SPANC

Mme *Rose-Marie LELIEVRE* –Présidente du Syndicat Mixte du SPANC du Bocage donne lecture à l’assemblée du rapport annuel de l’exercice 2010 du service d’assainissement non collectif

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l’unanimité

↳ **valide** le rapport annuel 2010 du SPANC du Bocage

RAPPORT FINANCIER ASSOCIATION GOLF CENTRE MANCHE

Mme la Présidente rappelle que Conformément à l’article 8 de la délégation de service public l’Association Golf Centre Manche doit fournir au terme de chaque année le compte de résultat

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l’unanimité

↳ **prend connaissance** des comptes de l’Association Golf Centre Manche pour la période du 31/10/2010 au 31/10/2011.

Mme la Présidente informe que l’association comporte 280 adhérents et pour le Président de l’Association le bilan est positif, le golf tourne bien et l’extension 18 trous n’est pas à prévoir dans l’immédiat.

COMPOSITION GROUPE DE TRAVAIL MAISON DES SOLIDARITES

Mme la Présidente propose de créer un groupe de travail spécifique pour l’élaboration et le suivi du dossier maisons des solidarités à savoir : réhabilitation du bâtiment, l’accueil de la croix-rouge et de la banque alimentaire – la mise en place d’un espace éducatif à l’économie solidaire, à l’équilibre alimentaire

Membres du groupe :Mmes LAMY Marie-Hélène , ANGER Evelyne, MARIE Maryline, Mr ALMIN Loïck

Mme HEBERT informe que toute personne intéressée par le projet peut rejoindre le groupe.

VENTE TERRAIN ZONE D’ACTIVITES LA MARE AUX RAINES SUD A SOCIETE VIVAGRI

Mr Gabriel DAUBE- président de la commission développement économique- expose que l’Agence BNIE ,conseil et gestion d’immobilier d’entreprise, met une option d’acquisition de parcelle de 8 000m² sur la zone d’activités « la Mare aux Raines »partie Sud pour le compte de la société VIVAGRI : construction dans un premier temps d’un bâtiment de 1 000 m² à 1 500m² à usage d’atelier, magasin, réserves, bureaux et locaux sociaux

La société propose une acquisition à 11€ le m² alors que le prix de vente est fixé à 12€ le m²

Mr DAUBE interroge l'assemblée de se prononcer sur le prix de vente
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité : 14 pour- 12 contre

↳ **maintient** le prix de vente du terrain à 12€ le m²

PRISE EN CHARGE DROITS D'INSCRIPTION CONGRES ADCF 2011

Mme la Présidente informe que suite à l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Association des Communauté de France elle a participé au congrès de l'ADCF à Rennes accompagnée de deux agents du service administratif.

Le Conseil de Communauté , après en avoir délibéré, à l'unanimité

↳ **autorise** Mme la Présidente à régler tous les droits d'inscription

Divers :

Mme la Présidente :

1 -Compte-rendu visite bâtiment O'BIDUL

Comme il en avait été proposé, avec quelques délégués communautaires Mme la présidente informe de la visite du bâtiment O'BIDUL.

La structure est en parfait état, il y aurait cependant quelques aménagements et modifications à apporter pour le logement à l'étage.

La grande pièce à l'entrée conviendrait très bien à un point info touristique

Mr DAUBE informe que le commerçant *PERIERS MOTO CULTURE* – dont la construction est attenante au bâtiment mis en vente -semble intéressé par l'acquisition.

Les membres présents se prononcent sur une éventuelle acquisition au prix de 70 000€ net vendeur. Il est bien précisé que le commerçant devra rester prioritaire sur l'acquisition.

2 - Information réunion transports scolaires avec le Conseil Général

Mme la Présidente informe qu'une réunion a eu lieu avec les services du Conseil Général pour la désignation de point d'arrêt sur chaque commune.

Le Conseil Général propose un point d'arrêt sur chaque commune ; Pour certaines communes un seul point d'arrêt n'est pas suffisant.

Mme la Présidente informe d'une nouvelle réunion début janvier et demande à chaque maire ou délégué d'apporter des arguments positifs pour maintenir ou mettre en place certains points d'arrêt.

3- Mme la Présidente donne lecture de toutes les décisions signées en vertu de la délibération du conseil de communauté en date du 30/06/2009 pendant la période du :13 octobre 2011 au 07 décembre 2011 :

N°31 – contrat productions Simon Du Fleuve : spectacle l'écume des mots

N° 32 –devis Réseaux TP sinistre zone d'activités 11 760.€

N° 33 – avenant 2 GOURION répartition honoraires avec co-traitant

N° 34 - contrat de travail LAISNEY Maria – TIREL Emily

N° 35 – contrat de travail VILLARD Aline

N° 36 – contrat de travail LARQUEMAIN Elodie

N° 37 – avenant contrat CAE modification répartition durée de travail + rémunération

N° 38 – contrat d'assurances dommages ouvrages construction bâtiment relais

N° 39 – maîtrise d'œuvre réhabilitation quai de transfert PRY TECH

N° 40 – contrat de prêt 626 000€

N°41 – consolidation ligne de trésorerie

- N°42 – contrat emprunt budget principal 337 000€
 N°43 – contrat emprunt budget annexe golf 114 000€
 N°44 – contrat emprunt budget annexe bâtiment relais 200 000€
 N°45 – avenant 1 cabinet conseil SOËTE prolongation délai étude de programmation PSLA

4 – Information réunions BUREAU + CONSEIL DE COMMUNAUTE 2012

<u>Bureau – 18 h 45</u>	<u>Conseil – 20 h 30</u> <u>4^{ème} mardi de chaque mois</u>
Lundi 16 janvier	Mardi 24 janvier
Lundi 20 février	Mardi 28 février
Lundi 5 mars (sous toute réserve avancé pour vote des C A)	Mardi 13 mars (sous toute réserve- vote des comptes administratifs)
Lundi 2 avril(sous toute réserve avancé pour vote des budgets)	Mardi 10 avril (sous toute réserve : vote des budgets)
Lundi 14 mai	Mardi 22 mai
Lundi 18 juin	Mardi 26 juin
Lundi 9 ou 16 juillet	Mardi 17 ou 24 juillet (avancé d'1 semaine en raison des congés)
Lundi 17 septembre	Mardi 25 septembre
Lundi 15 octobre	Mardi 23 octobre
Lundi 19 novembre	Mardi 27 novembre
Exceptionnellement avancé de 1 semaine Lundi 10 décembre	Mardi 18 décembre

**En règle générale conseil de communauté 4^{ème} mardi de chaque mois
 sauf période :⇒ mars-avril : vote CA et budgets ⇒ juillet ⇒ décembre**

5 – Mme la Présidente informe qu'elle présentera ses vœux le jeudi 19 janvier 2012 à 19 heures à la salle de Gorges

La séance est levée à 23 heures 15

le secrétaire de séance

Didier LECOCQ